



KEBEMER



PADEL/PNDL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE LOCAL (PADEL)
EN ANCRAGE AU PROGRAMME
NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE LOCAL (PNDL)

**Compte rendu de l'atelier d'habilitation des équipes
techniques de planification des communautés rurales de
l'arrondissement de Ndande et des communes de Guéoul et
Kébémér**

CEDAF de Kébémér, 1^{er} décembre 2010

Le 1^{er} décembre 2010, s'est tenu au CEDAF de Kébémér, un atelier d'habilitation des équipes de planification des communautés rurales de l'arrondissement de Ndande et des communes de Guéoul et Kébémér.

Cérémonie d'ouverture

L'atelier a démarré à 11 heures sous la présidence de Monsieur Alioune Haidara, adjoint au sous préfet de Ndande.

En introduction, l'administratrice de la MDL de Kébémér a présenté le contexte et les objectifs de l'atelier et a remercié les participants pour leur engagement à accompagner l'ARD dans le processus de réactualisation des outils de planification des collectivités locales.

Dans son allocution, Monsieur Haidara a souligné l'importance des plans locaux de développement dans la conduite des affaires locales avant d'inviter les participants à suivre les travaux avec attention et à y participer activement pour un bon déroulement des activités sur le terrain.

Déroulement des travaux

Après un tour de table qui a permis aux différents participants de se présenter, les travaux ont été introduits par deux présentations portant sur :

- les orientations méthodologiques pour la réactualisation des outils de planification des collectivités locales de la région (par Mme Dieng, administratrice de la MDL) ;
- les différentes phases et étapes de la planification participative locale (par Mme Rokhaya Ngom Gueye, chef du service départemental d'appui au développement Local).

Ces présentations ont été suivies d'échanges dont les points essentiels ont été les suivants :

- l'évaluation des anciens plans locaux de développement ;
- les insuffisances qui avaient été signalées dans les PLD des communautés rurales de l'arrondissement de Ndande élaborés en 2010 ;
- Les rôles et responsabilités des cadres de concertation et des équipes techniques de planification ;
- La mise en place des conseils de quartiers.

La deuxième partie des travaux a été consacrée au partage des outils de collecte. Ces derniers ont fait l'objet d'une présentation détaillée par M. Abdourahmane Diop, secrétaire permanent de l'ADEL et par M. Badara Amar, conseiller en développement économique local de la MDL de Kébémér.

Il n'a pas été possible de travailler en atelier pour l'élaboration des programmes de travail et il été retenu que chaque équipe fasse son planning et le fasse parvenir aux chefs du SDADL et du CADL chargés de la supervision des équipes, au plus tard le 7 décembre 2010.

Ensuite, des discussions se sont engagées sur les points suivants :

- La durée de 10 jours retenue pour les activités de planification : les membres des équipes de planification l'ont trouvée insuffisante pour le travail qui leur est demandé. C'est ainsi que des désistements ont été notés et un réaménagement des équipes a été fait séance tenante.
- L'insuffisance des moyens prévus (un véhicule par arrondissement et 10 litres de carburant par jour pour 10 jours). : Il a été recommandé de mettre à contribution les exécutifs locaux pour la mise à disposition de moyens complémentaires.
- Le délai de fin janvier pour les premiers drafts des documents de planification a été jugé irréaliste par les participants qui pensent qu'il faut au moins deux mois pour boucler tout le processus.

Clôture des travaux, Monsieur Haidara s'est réjoui du bon déroulement de l'atelier et a remercié les participants pour l'intérêt manifesté tout au long l'atelier